

Fiche pratique n°05



Consultation RTC

Vous pouvez lancer une demande en sélectionnant un pays, une référence RTC, la validité ou la description

Pays de délivrance	<input type="text"/>
Référence du RTC	<input type="text"/>
Date de début de validité	<input type="text"/> Jusqu'à <input type="text"/>
Date de fin de validité	<input type="text"/> Jusqu'à <input type="text"/>
Délivré depuis (JJ/MM/AAAA)	<input type="text"/>
Code de la nomenclature	A partir de <input type="text"/> Jusqu'à <input type="text"/>

Le cycle de vie d'un renseignement tarifaire contraignant

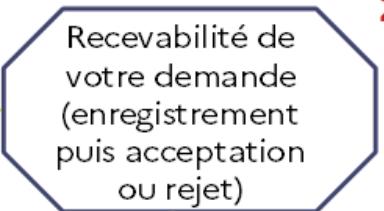
Table des matières

1) Le cycle de vie d'une demande de renseignement tarifaire contraignant.....	3
a) La création d'une demande de RTC.....	4
b) L'acceptation ou le rejet de votre demande.....	7
c) L'instruction de votre demande.....	10
d) L'octroi de la décision.....	11
e) L'annulation ou la révocation d'une décision de RTC.....	13
2) Gérer vos tâches.....	14
a) Demande d'informations complémentaires.....	15
b) Mise en œuvre du droit d'être entendu.....	17
→ Visualiser mon droit d'être entendu.....	17
→ Ajouter mon point de vue dans le cadre du droit d'être entendu.....	18
→ Visualiser le résultat du droit d'être entendu.....	20
→ Visualiser le rejet de votre demande de RTC.....	21
→ Visualiser la décision de révocation/annulation de votre RTC.....	22
c) Requête d'utilisation prolongée d'un RTC invalide (délai de grâce).....	23
Annexe 1 – Les codes EBTI associés aux différents statuts du RTC.....	31
Annexe 2 – Les codes EBTI associés aux différents motifs d'invalidation ou de révocation d'un RTC.....	33



1) Le cycle de vie d'une demande de renseignement tarifaire contraignant

1e étape



2e étape



Les décisions valides dont vous êtes titulaire peuvent être révoquées ou annulées.



4e étape

3e étape

a) La création d'une demande de RTC

The screenshot shows the EU Customs Trader Portal interface. At the top, there is a logo for the European Commission and the text "FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE". On the right, it says "Vous êtes connecté en tant que" followed by a user icon and "FR". Below the header, a blue navigation bar shows the path: "Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >". On the left, a sidebar menu includes "TABLEAU DE BORD", "RECHERCHE D'UNE COMMU...", "PROJET", "PIÈCE JOINTE", and "BTI". Under "BTI", the option "Créer la requête de demande de..." is highlighted with a red box. The main content area is titled "Identification de la requête de la demande de RTC". It contains three input fields: "Pays dans lequel la demande de RTC est déposée *", "Nom de la requête de la demande de RTC *", and "Langue *". Each field has a dropdown arrow to its right. At the bottom of the form are buttons: "Soumettre", "Enregistrer comme projet", "Télécharger le modèle de fichier", "Télécharger le modèle de fichier", and "Annuler".

→ Sélectionner l'onglet « **Créer la requête de RTC** » depuis le menu à gauche en cliquant sur la page « RTC ». Vous accéderez à un formulaire de demande de RTC

→ Remplir les **champs de la demande**.

1) Identification de la requête de demande de RTC

- pays dans lequel la demande de RTC est déposée (par défaut FRANCE)
- nom de la requête de la demande de RTC.
- langue (par défaut FRANÇAIS)

2) Remplir les cases 1 à 16 du formulaire. **Cf. Fiche pratique n°01 – Le formulaire de la demande de RTC.**



3) Une fois les cases remplies, cliquer sur « Soumettre » ou « Enregistrer la demande ». Lorsque vous enregistrez votre brouillon, la demande est créée mais n'est pas transmise au CSMR.

Soumettre

Enregistrer comme projet

Télécharger le modèle de fichier

Télécharger le modèle de fichier

Annuler

Une fois votre demande déposée, l'administration l'enregistre et lui **attribue un numéro**. Vous recevrez une notification vous informant de l'enregistrement de votre demande.



Vous êtes connecté en tant que {{fullname}}



Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >



TABLEAU DE BORD
RECHERCHE D'UNE COMMU...
PROJET
PIÈCE JOINTE
BTI
Créer la requête de demande de...
Mes demandes de RTC
Mes décisions RTC
Mon Droit d'être entendu
EAO

Réception de la demande confirmée

Notification

Renseignements complémentaires

Imprimer

Numéro de référence FRBTIFR-BTI-2024-23092024

Statut Lire

Titre de la notification Réception de la demande confirmée

Date de réception 23/09/2024 14:12

Échéance

Message de notification L'Autorité douanière a accusé réception de votre demande de RTC. L'accusé de réception ne constitue pas une acceptation de votre demande. Vous pouvez afficher les détails de l'accusé de réception en cliquant sur l'onglet 'Informations complémentaires'.

Par ailleurs, il est possible de télécharger une demande de RTC en tant que modèle sur votre espace interne. Pour cela, cliquer sur le bouton n°1 « Télécharger le modèle de fichier ». Le fichier sera au format XML.



The screenshot shows a web interface for managing customs requests. On the left, there's a sidebar with links like 'TABLEAU DE BORD', 'RECHERCHE D'UNE COMMU...', 'PROJET', 'PIÈCE JOINTE', and 'BTI'. Under 'BTI', there's a link 'Créer la requête de demande d...'. The main area has tabs at the top: 'Soumettre', 'Enregistrer comme projet', 'Télécharger le modèle de fichier' (highlighted with a red box and circled with a red '1'), 'Télécharger le modèle de fichier' (highlighted with a red box and circled with a red '2'), and 'Annuler'. Below these tabs is a section titled 'Identification de la requête de la demande de RTC' containing fields for 'Pays dans lequel la demande de RTC est déposée *', 'Nom de la requête de la demande de RTC *', and 'Langue *'. A small '255' is visible next to the second field.

Il est également possible de charger le modèle téléchargé depuis votre espace interne, en cliquant sur le bouton n°2 « Télécharger le modèle de fichier ». Cette action permet d'obtenir un formulaire prérempli, s'il porte sur une demande identique par exemple.

Une fenêtre pop-up pour confirmer cette action s'affiche.



b) L'acceptation ou le rejet de votre demande

Une fois que votre demande a été enregistrée, le pôle RTC va procéder au contrôle de sa recevabilité. Le **délai pour la recevabilité est de 30 jours.**

1) La demande est considérée comme complète par le pôle RTC du CSMR. Elle peut être acceptée.

The screenshot shows the EU Customs Trader Portal interface. At the top, there is a header with the European Commission logo and the text "Commission européenne | FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE". On the right side of the header, it says "Vous êtes connecté en tant que" followed by a user icon and language options ("FR"). Below the header, a blue navigation bar contains the text "Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal". On the left, a sidebar menu includes "TABLEAU DE BORD", "RECHERCHE D'UNE COMMU...", "PROJET", "PIÈCE JOINTE", and "BTI". The main content area is titled "Demande de RTC acceptée" and has tabs for "Notification" (which is selected) and "Renseignements complémentaires". A "Imprimer" button is visible. The "Notification" tab displays several details:

- Numéro de référence: FRBTIFR930013-2024-APP85
- Statut: Lire
- Titre de la notification: Demande de RTC acceptée
- Date de réception: 19/09/2024 15:33
- Échéance: (not specified)
- Message de notification: Votre demande a été acceptée par l'Autorité douanière. Vous pouvez afficher les détails de l'acceptation de la demande de RTC en cliquant sur l'onglet 'Informations complémentaires'.



2) La demande est considérée comme incomplète. Le pôle RTC peut vous solliciter pour obtenir des informations complémentaires ou des échantillons.



Vous êtes connecté en tant que



Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >

Fournir des informations complémentaires PENDING

Notification Tâche

Imprimer

Numéro de référence: FRBTIFR930013-2024-APP74

Statut: En cours

Titre de la notification: Fournir des informations complémentaires

Date de réception: 20/09/2024 12:05

Échéance: 20/10/2024

Message de notification: Vous avez reçu une demande de renseignements complémentaires de la part de l'autorité douanière compétente concernant la demande de RTC. Vous pouvez répondre à cette tâche en cliquant sur l'onglet «Tâches»

Vous avez trente jours pour répondre à la demande du CSMR. Sans réponse de votre part dans le délai imparti, la demande sera rejetée.

3) La demande peut être rejetée pour les motifs suivants :

- vous êtes déjà titulaire d'un RTC portant sur des marchandises identiques ;
- vous avez déjà introduit une demande de RTC portant sur les marchandises identiques ;
- vous avez retiré votre demande ;
- vous n'avez pas fourni les informations complémentaires demandées par l'autorité douanière ;
- pour un autre motif précisé par l'autorité douanière.



Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >

TABLEAU DE BORD RECHERCHE D'UNE COMMUNIQUÉ PROJET PIÈCE JOINTE BTI

Demande de RTC refusée

Notification Renseignements complémentaires

Imprimer

Numéro de référence FRBTIFR-BTI-2024-00008
Statut Lire
Titre de la notification Demande de RTC refusée
Date de réception 18/09/2024 14:09
Échéance
Message de notification Votre demande n'a pas été acceptée par l'Autorité douanière. Vous pouvez voir les informations relatives à la non-acceptation de la demande de RTC en cliquant sur l'onglet «Informations complémentaires».

 À tout moment, jusqu'à l'octroi de la demande de RTC, vous pouvez demander le retrait de votre demande de RTC. Cela peut être dû à une modification substantielle de votre produit (par exemple, un coffret dont la composition change) ou si la marchandise ne sera finalement pas commercialisée.

Cliquer sur votre demande de RTC.

Afficher la demande de RTC

[Retirer la demande de RTC](#)

[Afficher l'accusé de réception](#) 

Puis cliquer sur « Retirer la demande de RTC ». Une fenêtre s'ouvre : remplir la partie obligatoire « Justification » et cliquer sur « Soumettre ».

Retirer la demande de RTC

Justification *

2560

[Soumettre](#) [Enregistrer comme projet](#) [Annuler](#)



c) L'instruction de votre demande

Une fois la demande enregistrée et acceptée, vous recevrez une notification vous informant de l'acceptation de votre demande. La phase d'instruction de la demande débute. À compter de l'acceptation de la demande, le RTC doit être octroyé dans un **délai de 120 jours, sauf suspension ou prolongation de ce délai.** Pour les opérateurs OEA, le CSMR s'attache à réduire le délai de délivrance à 70 jours.

The screenshot shows the EU Customs Trader Portal interface. At the top, there is a header with the European Commission logo, the text "FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE", and user information. Below the header, the breadcrumb navigation shows "Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal". On the left, a sidebar menu includes "TABLEAU DE BORD", "RECHERCHE D'UNE COMMU...", "PROJET", "PIÈCE JOINTE", "BTI" (with sub-options like "Créer la requête de demande de...", "Mes demandes de RTC", "Mes décisions RTC", and "Mon Droit d'être entendu"), and "Historique des activités". The main content area is titled "Historique des activités" and contains sections for "Informations d'acceptation" and "Pièces jointes". A red box highlights the "Délai de décision: 17/01/2025" section, which lists a single entry: "19/09/2024" under "Délai", "100" under "Raison ↑↓", and "Application has been accepted" under "Justification".



d) L'octroi de la décision

Une notification est générée par le système EBTI lors de l'octroi de votre demande par l'administration.

The screenshot shows a web interface for the EU Customs Trader Portal. At the top, there is a logo for the European Commission and the text "FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE". On the right, it says "Vous êtes connecté en tant que" followed by a user icon and language options "FR". The main content area has a header "Une décision RTC a été délivrée." Below this, there are two tabs: "Notification" (which is selected) and "Renseignements complémentaires". A blue button "Imprimer" is visible. The "Notification" tab displays several details:

- Numéro de référence: FRBTI000000-2024-APP124
- Statut: Lire
- Titre de la notification: Une décision RTC a été délivrée.
- Date de réception: 19/09/2024 13:53
- Échéance: (not specified)
- Message de notification: L'Autorité douanière a pris une décision positive concernant votre requête de demande de RTC. Vous pouvez afficher les détails de la décision positive en cliquant sur l'onglet 'Informations complémentaires'.

Visualiser les détails de la notification en sélectionnant le bouton d'action



Visualiser les renseignements complémentaires en sélectionnant l'onglet « Renseignements complémentaires » qui sont relatifs à l'octroi d'un RTC :

- **Numéro d'enregistrement** : numéro unique tel qu'attribué à la demande de RTC par l'administration une fois la demande enregistrée
- **Numéro de référence** : numéro unique de référence d'une décision de RTC une fois celui-ci octroyé
- **Date de délivrance de la décision** : date à laquelle le RTC a été octroyé



Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >

TABLEAU DE BORD RECHERCHE D'UNE COMMUNIQUÉ PROJET PIÈCE JOINTE BTI

Une décision RTC a été délivrée.

Notification Renseignements complémentaires

Afficher la demande de RTC Visualiser une décision RTC 

Numéro d'enregistrement	FRBTI000000-2024-APP124
Numéro de référence de la décision RTC	FRBTIFR930013-2024-BTI95
Date de délivrance de la décision	2024-09-19T00:00:00+02:00 

Une fois la décision délivrée, elle est associée au **code 110. Vous pouvez également télécharger et imprimer la version numérique de votre RTC en cliquant sur l'icône**



Vous disposez de la faculté de contester la décision arrêtée par l'administration. Des voies de recours vous sont ouvertes conformément aux articles 44 du CDU, 357 bis, 358 du Code des douanes et 2224 du Code civil.



Une fois octroyé, votre décision RTC ne peut être modifiée. Il n'est pas possible, par exemple, d'ajouter des références commerciales en case 8.

Pour toute question relative à l'utilisation de votre RTC, vous pouvez vous rapprocher du CSMR.

e) L'annulation ou la révocation d'une décision de RTC

Une fois octroyée, une décision de RTC peut être :

- contestée par son titulaire ;
- révoquée ou annulée par l'administration ;
- invalidée automatiquement par le système EBTI.

Les deux premiers cas exigent au préalable **la mise en œuvre de la procédure du droit d'être entendu** par l'administration. Cette procédure est gérée de manière dématérialisée depuis EBTI et donne lieu à des notifications requérant une action de votre part.

The screenshot shows the EU Customs Trader Portal interface. The top navigation bar includes the European Commission logo, the text "FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE", and user status indicators. The main content area displays a notification titled "Fournir le point de vue" (Status: PENDING). The notification details are as follows:

Numéro de référence	FRBTIFRBTI-2024-012345
Statut	En cours
Titre de la notification	Fournir le point de vue
Date de réception	20/09/2024 17:04
Échéance	20/10/2024
Message de notification	L'Autorité douanière vous demande de fournir votre point de vue sur son intention de prendre une décision négative. Vous pouvez répondre à cette tâche en cliquant sur l'onglet 'Tâche'.



2) Gérer vos tâches

Tout au long du cycle de vie du RTC, vous serez amené à interagir avec l'administration. À chaque sollicitation de cette dernière, vous recevrez une notification requérant une action de votre part, apparaissant sous forme de « **Tâche** » dans votre tableau de bord EBTI.

Ces tâches vous seront notifiées dans plusieurs situations que l'on peut regrouper dans les trois catégories principales suivantes :

- a) demande d'informations complémentaires ;
- b) mise en œuvre du droit d'être entendu ;
- c) requête d'utilisation prolongée/ demande d'un délai de grâce.

The screenshot shows the EU Customs Trader Portal dashboard. At the top, there's a header with the European Commission logo, the text "FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE", and a user profile. Below the header, the breadcrumb navigation shows: Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal > Tableau de bord. On the left, a sidebar menu includes "TABLEAU DE BORD", "RECHERCHE D'UNE COMMUNICATI...", "PROJET", "PIÈCE JOINTE", and "BTI". The main content area is titled "Liste des tâches et des notifications" and displays 147 elements found. It includes filters: "100 - Latest" (highlighted in yellow), "0 — Tâches sur le point d'expirer" (red), "19 — Tâches expirées" (grey), and "All - By month" (blue). Below the filters is a table with columns: Priorité (Priority), Secteur d'activité (Business Sector), Numéro de référence 1 (Reference Number 1), Numéro de référence 2 (Reference Number 2), Titre (Title), Type (Type), État membre (Member State), Autorité douanière (Customs Authority), and Date de réception (Receipt Date). Two rows of data are visible:

Priorité	Secteur d'activité	Numéro de référence 1	Numéro de référence 2	Titre	Type	État membre	Autorité douanière	Date de réception
Moyenne	BTI	FRBTIFRBTI-2024-01234 5	FRBTIFR2024-TC15	Fournir le point de vue	Tâche	France		20/09/2024 17:04
Moyenne	BTI	FRBTIFR930013-2024-AP P74		Fournir des informations complémentaires	Tâche	France		20/09/2024 12:05



a) Demande d'informations complémentaires

Durant les phases d'acceptation et d'instruction de votre demande, l'administration procède à un examen pour déterminer si elle dispose d'éléments suffisants pour l'instruire. S'il apparaît que des informations complémentaires sont nécessaires, l'autorité douanière vous adresse une **demande d'informations complémentaires**.

Tâche associée dans le tableau de bord

→ Depuis le tableau de bord, visualiser les détails de la tâche en sélectionnant le bouton d'action 

→ Pour répondre à une tâche, sélectionner l'onglet « Tâche » :

- Demande d'informations complémentaires : les informations complémentaires demandées par l'administration peuvent être visualisées
- Date limite : la date butoir à laquelle vous devez répondre sinon la tâche sera bloquée – champ pouvant seulement être visualisé
- Informations additionnelles : l'information que vous devez apporter en tant que réponse à la tâche
- Pièces jointes : vous pouvez ajouter des pièces jointes de manière optionnelle pour répondre à la tâche

→ Depuis la page « Tâche », vous pouvez :

- a) consulter votre demande de RTC
- b) publier ou enregistrer la tâche comme brouillon si vous avez commencé à la traiter et souhaitez la finaliser ultérieurement.





Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >

Fournir le point de vue PENDING

Notification Tâche

Soumettre Enregistrer comme projet Visualiser une décision RTC ⚠ 27 jours restants 🖨️

Numéro de référence de la décision RTC FRBTIFRBTI-2024-012345

ID du Droit d'être entendu frfr

Motif de la décision frfrfr

Pièces jointes

ID fichier	Description	Type de fichier
Aucun enregistrement trouvé.		

Point de vue *

XXX	1533
-----	------

Point de vue supplémentaire

Pièces jointes

ID fichier	Description	Type de fichier	Supprimer
1		application/pdf	Supprimer

« « < 1 > » » 2 ▼

Télécharger la pièce jointe

b) Mise en œuvre du droit d'être entendu

L'article 22 § 6 du Code des douanes de l'Union (ci-après CDU) dispose qu': « avant de prendre une décision susceptible d'avoir des conséquences défavorables pour le demandeur, les autorités douanières informeront le demandeur des motifs sur lesquels elles comptent fonder leur décision, lequel a la possibilité d'exprimer son point de vue dans un délai déterminé à compter de la date à laquelle il reçoit ou à laquelle il est réputé avoir reçu cette communication desdits motifs. À la suite de l'expiration de ce délai, le demandeur est informé, dans la forme appropriée, de la décision ».

La procédure du droit d'être entendu peut être mise en œuvre :

- 1) durant les phases d'acceptation/d'instruction de votre demande, **préalablement au rejet de votre demande de RTC** ;
- 2) préalablement à la **révocation ou à l'annulation** par l'administration d'une décision de RTC dont vous êtes titulaire ;
- 3) préalablement **au rejet de votre requête d'un délai de grâce** d'une décision de RTC invalide.

Cette procédure est entièrement dématérialisée depuis l'outil EBTI.

Afin d'exposer vos arguments durant cette procédure, il est impératif de s'abonner aux notifications par courriel (cf. fiche pratique n°03).

→ Visualiser mon droit d'être entendu

Pour consulter toutes les procédures de droit d'être entendu en cours, sélectionnez la page « BTI » et l'onglet « Mon droit d'être entendu ». S'affiche ensuite une vue consolidée du processus du droit d'être entendu pour les demandes et les décisions de RTC.

- Vous pouvez visualiser le droit d'être entendu (pour une demande ou une décision) ou seulement répondre à une tâche qui n'a pas encore été traitée en cliquant sur le bouton d'action ↪
- Dans le cas où une procédure de DEE pour une demande ou une décision de RTC est finalisée, seul le **bouton d'action** ⏺ permettant de visualiser la procédure est disponible.



Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >

TABLEAU DE BORD
RECHERCHE D'UNE COMMUNIQUÉ
PROJET
PIECE JOINTE
BTI
Créer la requête de demande de...
Mes demandes de RTC
Mes décisions RTC
Mon Droit d'être entendu

Mon Droit d'être entendu

Motif de la décision ↑↓	Délai ↑↓	Point de vue ↑↓	Point de vue supplémentaire à fournir ↑↓	Point de vue supplémentaire ↑↓	Résultat du Droit d'être entendu ↑↓	Justification du résultat du Droit d'être entendu ↑↓	Numéro d'enregistrement ↑↓
			Sélectionner une valeur ↓		Sélectionner une valeur ↓		
frfrfr	20/10/2024						
test EBTI	18/10/2024	18/09/2024 11:43 Réponse au TEST TV 0...	Oui	18/09/2024 11:45 TEST TC07	Positive	test	
test UI CONF TC05	17/10/2024	17/09/2024 13:08 reponse au test.	Non		Positive		FRBTIFR-BTI-202
essai n°02	17/10/2024	17/09/2024 13:23 essai n°2 réponse	Oui	17/09/2024 13:25 test n°2	Positive		FRBTIFR-BTI-202
vous êtes déjà titul...	05/07/2024						FRBTI000000-202

→ Ajouter mon point de vue dans le cadre du droit d'être entendu

La procédure du DEE doit être initiée par l'administration pour les demandes et pour les décisions s'il est envisagé de prendre une décision négative. L'administration enregistre les fondements de la décision et une notification requérant une action est générée et soumise à l'opérateur pour qu'il apporte son point de vue.

Pour répondre à une tâche :

- Numéro de référence de la décision : champ pouvant uniquement être visualisé ;
- Motif de la décision : avis négatif exprimé par l'opérateur : champ pouvant uniquement être visualisé ;
- Pièces jointes : potentielles pièces jointes ajoutées par l'autorité : disponibles au téléchargement ;
- Point de vue : champ obligatoire devant être rempli par vos soins ;
- Point de vue supplémentaire qui sera soumis de votre part : indique si vous avez l'intention de présenter un point de vue complémentaire ultérieurement ;
- Pièces-jointes : champ optionnel, vous pouvez y annexer un courrier, des images ou de la documentation technique.

Depuis la page « Tâche », vous pouvez :

a) consulter la demande ou la décision de RTC concernée ;

b) publier ou enregistrer la tâche comme brouillon. Pour reprendre la tâche là où vous l'avez laissée, cliquez sur le bouton d'action ↵

The screenshot shows the EU Customs Trader Portal interface. At the top, there is a header with the European Commission logo, the text 'FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE', and user information ('Vous êtes connecté en tant que'). Below the header, a navigation bar includes links for 'Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal', 'TABLEAU DE BORD', 'RECHERCHE D'UNE COMMU...', 'PROJET', 'PIÈCE JOINTE', and 'BTI'. A sidebar on the left provides links for creating requests, viewing RTCs, and viewing decisions. The main content area is titled 'Fournir le point de vue PENDING'. It shows a task card with fields for 'Numéro de référence de la décision RTC' (FRBTIFRBTI-2024-012345), 'ID du Droit d'être entendu' (frfr), and 'Motif de la décision' (frfrfr). Below this, there are two tables for 'Pièces jointes' (Attachments). The first table for 'Point de vue' shows an empty attachment list with a note 'Aucun enregistrement trouvé.' The second table for 'Point de vue supplémentaire' also shows an empty attachment list with a note 'Aucun enregistrement trouvé.' and a blue button 'Télécharger la pièce jointe'.



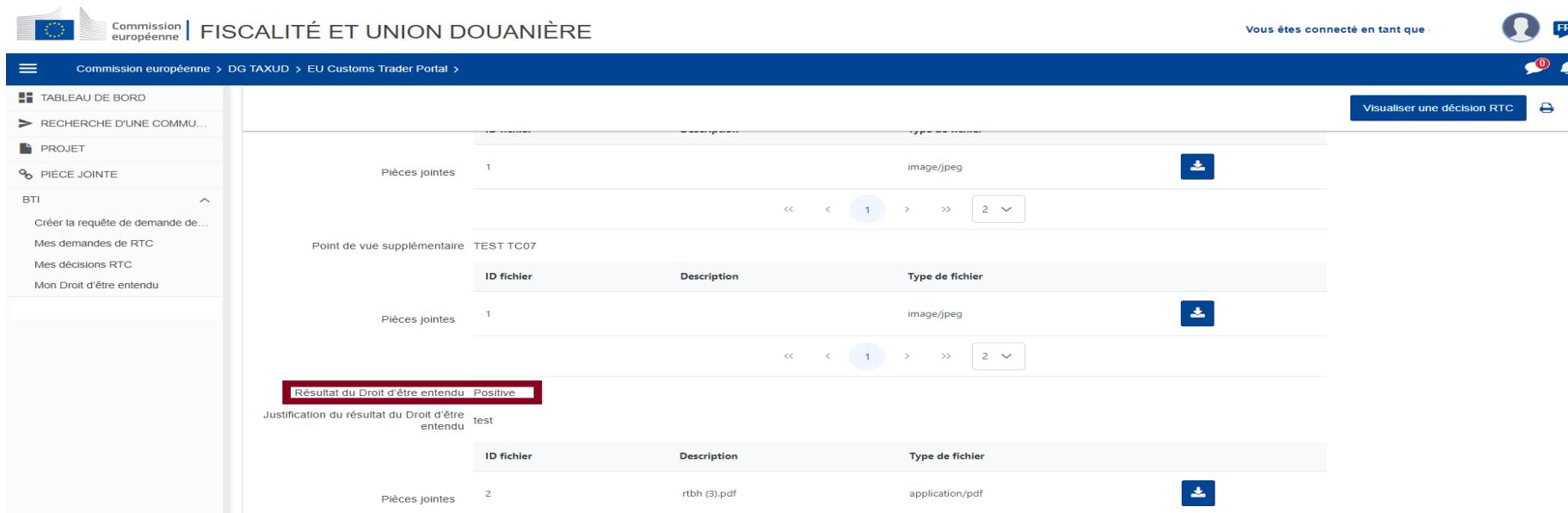
→ Visualiser le résultat du droit d'être entendu

Une notification est générée par le système EBTI une fois que l'administration a enregistré le résultat du droit d'être entendu (positif ou négatif) relativement à une demande ou à une décision de RTC.

Vous pouvez visualiser les détails de la notification en sélectionnant le bouton d'action 

Puis, sélectionnez l'onglet « Renseignements complémentaires » pour consulter l'issue du droit d'être entendu :

- Numéro de référence ou d'enregistrement : le numéro unique de référence d'une décision de RTC à laquelle se rapporte le résultat du droit d'être entendu ou d'enregistrement de la demande ;
- Pièces-jointes : si des pièces ont été jointes par l'administration, elles sont disponibles au téléchargement et associées aux fondements de la décision ;
- Point de vue : le point de vue que vous avez fourni ;
- Point de vue complémentaire : le point de vue complémentaire que vous avez fourni ;
- Résultat du droit d'être entendu : issue positive ou négative du processus du droit d'être entendu.



The screenshot shows the EU Customs Trader Portal interface. On the left, there's a sidebar with navigation links: TABLEAU DE BORD, RECHERCHE D'UNE COMMUNIQUÉ, PROJET, PIÈCE JOINTE, BTI (with sub-links: Créer la requête de demande de..., Mes demandes de RTC, Mes décisions RTC, Mon Droit d'être entendu), and a dropdown menu for Commission européenne, DG TAXUD, EU Customs Trader Portal. The main content area has a header 'FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE'. It displays three sections: 'Pièces jointes' (with 1 item, type image/jpeg, download link), 'Point de vue supplémentaire TEST TC07' (with 1 item, ID fichier: test, Description: test, Type de fichier: image/jpeg, download link), and 'Résultat du Droit d'être entendu' (Positive). Below these, there's a table for 'Justification du résultat du Droit d'être entendu' with 2 items: 'rtbh (3).pdf' (application/pdf, download link).



→ Visualiser le rejet de votre demande de RTC

Une fois le droit d'être entendu mis en œuvre, vous pouvez consulter la décision finale rendue par l'administration depuis votre tableau de bord où une notification est générée en cas de rejet de votre demande de RTC.

Vous pouvez visualiser les détails de la notification en sélectionnant le bouton d'action

The screenshot shows the EU Customs Trader Portal interface. At the top, there is a header with the European Commission logo, the text "Commission européenne | FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE", and user information "Vous êtes connecté en tant que". On the right, there are language selection ("FR") and notification icons. The main content area has a blue header "Demande de RTC refusée". Below it, there are two tabs: "Notification" (selected) and "Renseignements complémentaires". A blue "Imprimer" button is visible. The "Notification" tab displays several details:

- Numéro de référence: FRBTIFR-BTI-2024-00008
- Statut: Lire
- Titre de la notification: Demande de RTC refusée
- Date de réception: 18/09/2024 14:09
- Échéance: (empty)
- Message de notification: Votre demande n'a pas été acceptée par l'Autorité douanière. Vous pouvez voir les informations relatives à la non-acceptation de la demande de RTC en cliquant sur l'onglet «Informations complémentaires».



→ Visualiser la décision de révocation/annulation de votre RTC

Si vous êtes déjà titulaire d'une décision de RTC, celle-ci peut faire l'objet d'une révocation ou d'une annulation durant la période de validité de la décision. Une notification spécifique est alors générée par le système central EBTI une fois que l'autorité douanière a enregistré l'annulation ou la révocation d'un RTC dans le système central européen.

Vous pouvez visualiser les détails de la notification en sélectionnant le bouton d'action œil 

Puis, en sélectionnant l'onglet « Renseignements complémentaires » (1 sur la capture d'écran ci-dessus), vous pouvez visualiser les informations spécifiques suivantes :

- Raison de l'invalidation : champ indiquant si la décision a été annulée ou révoquée ;
- Numéro de référence : le numéro unique de référence de la décision de RTC invalidée ;
- Justification : motivation de l'annulation ou de la révocation du RTC par l'administration.



The screenshot shows a web interface for the EU Customs Trader Portal. At the top, there is a header with the European Commission logo and the text "FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE". On the right side of the header, it says "Vous êtes connecté en tant que" followed by a user profile icon and "FR". Below the header, the breadcrumb navigation shows "Commission européenne > DG TAXUD > EU Customs Trader Portal >". The main content area has a sidebar on the left with links for "TABLEAU DE BORD", "RECHERCHE D'UNE COMMU...", "PROJET", and "PIÈCE JOINTE". The main content area displays a notification titled "Décision RTC annulée" (1). It includes tabs for "Notification" (selected) and "Renseignements complémentaires". A blue "Imprimer" button is visible. The detailed information shown includes:

- Numéro de référence: FRBTIFR-BTI-2023-10020
- Statut: Lire
- Titre de la notification: Décision RTC annulée
- Date de réception: 23/09/2024 16:23
- Échéance: (not specified)
- Message de notification: L'Autorité douanière a annulé votre décision RTC. Vous pouvez afficher les détails de l'annulation de décision RTC en cliquant sur l'onglet 'Informations complémentaires'.



c) Requête d'utilisation prolongée d'un RTC invalide (délai de grâce)

Sous certaines conditions, une période d'utilisation prolongée peut être accordée et une décision RTC peut encore être utilisée en ce qui concerne les contrats fermes et définitifs ayant été fondés sur cette décision et ayant été conclus avant la cessation de sa validité ou sa révocation (**article 34, paragraphe 9, du CDU**).

Cette option n'est disponible que lorsque la décision RTC est invalidée ou révoquée pour des motifs tenant à l'évolution de la législation en matière tarifaire.

Cette demande doit être formulée dans un délai de 30 jours à compter de la date de révocation du RTC ou de sa cessation de validité. Elle doit être formulée auprès de l'administration douanière de l'État membre ayant délivré la décision de RTC expirée.

L'administration peut vous demander la transmission des pièces justificatives comme les copies des contrats fermes et définitifs fondés sur la décision invalide que vous avez conclus avant la cessation de validité ou de la révocation de votre décision.

L'administration arrête sa décision d'octroi ou de refus de la période d'utilisation prolongée dans un délai de 30 jours.



Comment introduire la requête d'un délai de grâce ?

Demander une utilisation prolongée - FRBTI000000-2024-BTI15

Justification de la requête *

État(s) membre(s) dans lesquels les marchandises seront dédouanées *

Quantité *

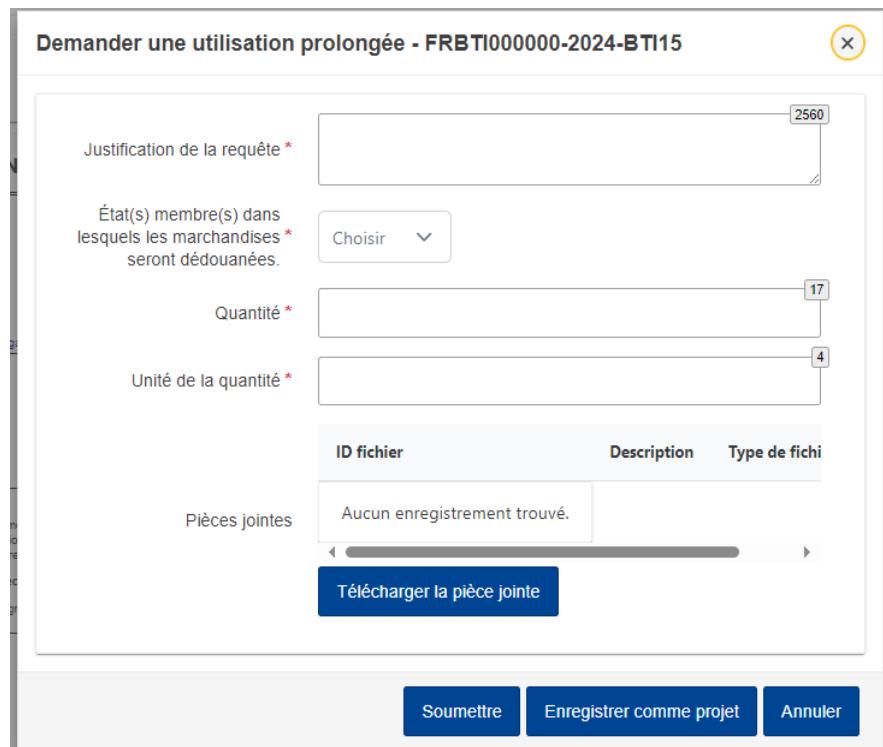
Unité de la quantité *

Pièces jointes

ID fichier	Description	Type de ficher
Aucun enregistrement trouvé.		

Télécharger la pièce jointe

Soumettre Enregistrer comme projet Annuler



→ La requête d'un délai de grâce est une action ne pouvant être initiée qu'à partir des décisions de RTC invalidées ou révoquées.

→ Le système affiche une fenêtre pop-up tenant lieu de formulaire de requête qui reprend les informations suivantes :

- Numéro de référence : le numéro unique de référence de décision de RTC pour laquelle un délai de grâce est sollicité

- Motivation de la demande : détailler la motivation pour le délai de grâce (champ obligatoire)

- États membres où les marchandises seront dédouanées : plusieurs États membres peuvent être sélectionnés (champ obligatoire)

- Quantité : quantités de marchandises qui peuvent être dédouanées pendant cette période de « grâce » ;

- Unité de la quantité : unités exprimées en unités supplémentaires au sens de la nomenclature combinée ;

- Pièces-jointes : vous pouvez joindre des pièces motivant votre requête, par exemple : les contrats fermes et définitifs appuyant votre demande. Il s'agit d'un champ facultatif.

→ En complétant les informations ci-dessus, vous pouvez soumettre la demande, l'enregistrer comme brouillon ou l'annuler.

Unité de la quantité



Le champ « unité de la quantité » ne peut être complété qu'en fonction du code nomenclature repris dans la décision de RTC. Certaines unités ne sont pas compatibles avec la nature des marchandises importées. En cas d'incohérence, le message d'erreur ci-contre s'affichera.

Il convient de se reporter à l'encyclopédie RITA, de cliquer sur la rubrique réglementation puis de rechercher le code nomenclature renseigné dans votre décision de RTC expirée.



L'information restituée par l'application n'a qu'un caractère indicatif. En cas de doute ou de contestation, la consultation des textes légaux et réglementaires, qui sont les seuls à avoir force légale, demeure impérative.

[accueil](#) > [formulaire de recherche](#) > résultat

Critères :	Modifier :	Choix d'affichage du résultat	<input checked="" type="radio"/> Codes seuls	<input type="radio"/> Codes et leurs libellés	Imprimer	Dossier de dédouanement		
Options d'affichage :		CANA généraux <input type="checkbox"/>	CANA permettant de bénéficier d'un régime fiscal plus avantageux sous conditions (TVA et Octroi de mer)					
		Base légale <input type="checkbox"/>	Dates de validité <input type="checkbox"/>	Région d'application <input type="checkbox"/>	Code taxe <input type="checkbox"/>	N° contingent <input type="checkbox"/>	Compétence bureau <input type="checkbox"/>	Pays Exclus <input type="checkbox"/>
Droits de douane, droits additionnels et autres droits	Domaines des fiscalités (TVA, taxes...)	Antidumping et mesures de rétorsions	Prohibitions Restrictions	Octroi de mer	Restitutions agricoles	Statistiques		
Type(1)	Nomenclature	CACO/CANA(2)	Pays	Taux/Conditions	Renvoi	Territoire D'appli.		
109 61 10 90 90 90 (6110) TN701			1011	→ Unité supplémentaire : NAR				

Cliquer ensuite sur l'onglet vert « Statistiques ».

Par exemple, pour le code nomenclature 6110 90 90 90, dans la colonne « Taux/Conditions » est indiquée « unité supplémentaire : **NAR** ». Le sigle « NAR » est donc à renseigner et permet de mesurer les unités supplémentaires correspondant au code nomenclature 6110 90 90 90 tel que défini par le TARIC. NAR signifie « Nombre de pièces ».

Pour certains codes nomenclature ou TARIC, aucune unité supplémentaire ne leur est associée. Dès lors, l'unité de mesure peut être retrouvée depuis l'encyclopédie RITA depuis la rubrique « Experts » puis « Données de référence » .



Dans la colonne de gauche sous l'onglet « Recherche », cliquer sur la page « code mesurage ». La date du jour est automatiquement préremplie, cliquer ensuite sur « Rechercher ». Une liste de tous les codes correspondant aux unités de mesurage s'affiche alors. Vous pouvez consulter le code de mesurage correspondant à l'unité de la quantité des marchandises pour lesquelles vous sollicitez un délai de grâce.

Critères :

Code mesure: 51 résultats.

Code(1)	Description	Qualificateurs	Début	F
001	Décilitre		01/01/2005	
002	Par tête de bétail		01/01/2005	
003	100 kg demi brut		01/01/2005	
004	100 mètres cube		01/01/2005	
005	Hectolitre d'alcool pur		01/01/2005	
006	décilitre d'alcool pur.		01/01/2005	
007	Tonne nette de viande importée déduction faite du poids des abats		01/01/2005	
ASV	%vol	X: par hectolitre	01/01/1970	
CCT	Capacité de charge en tonnes métriques		01/01/1970	
CEN	100 pièces		01/01/1970	
CTM	Carats (1 carat métrique = 2 x 10\$-\$4 kg)		01/01/1970	
DAP	Decatonne, corrigé en fonction de la polarisation		01/04/2012	
DHS	Kilogramme de dihydrostreptomycine		01/01/1970	
DTN	Hectokilogramme	E: de poids net égoutté F: de blé tendre G: poids brut L: de poids vif M: net de matière sèche R: de qualité type S: de sucre ayant un rendement en sucre blanc de 92% Z: par fraction de 1 % du poids de saccharose	01/01/1970	
ENP	Pour chaque euro ou monnaie nationale de l'Etat membre du prix net franco frontière de l'Union, avant dédouanement du produit concerné			17/12/2021
EUR	Euro (utilisée pour les surveillances statistiques)			01/09/1999
GFI	Gramme isotopes fissiles			01/01/1970
GRM	Gramme			01/01/1970
GRT	Jauge brute			01/01/1970
HLT	Hectolitre	2: par degré alcoométrique		01/01/1970
HMT	Hectomètre			01/01/1970
KAC	Kilogramme net d'acésulfame potassium			22/05/2015
KCC	Kilogramme de chlorure de choline			01/01/1997
KCL	Tonne de chlorure de potassium			01/01/1970
KGM	Kilogramme	A: alcool total E: de poids net égoutté G: poids brut P: de matière lactique S: de sucre ayant un rendement en sucre blanc de 92% T: de matière lactique sèche Z: sucre ajouté par litre de boisson		01/01/1970

Visualiser le refus/l'octroi d'un délai de grâce pour utiliser un RTC invalide

The screenshot shows a web interface for the EU Customs Trader Portal. At the top, there is a logo for the European Commission and the text "FISCALITÉ ET UNION DOUANIÈRE". On the right, it says "Vous êtes connecté en tant que" followed by a user icon and "FR". Below the header, a navigation bar includes links for "Commission européenne", "DG TAXUD", and "EU Customs Trader Portal". A message bubble icon indicates 0 notifications.

The main content area is titled "Refus de période d'utilisation prolongée". It features two tabs: "Notification" (which is selected) and "Renseignements complémentaires". There is also a "Imprimer" (Print) button. The "Notification" tab displays the following details:

Numéro de référence	FRBTIFR930013-2024-BT158
Statut	Lire
Titre de la notification	Refus de période d'utilisation prolongée
Date de réception	24/09/2024 17:15
Échéance	(No value shown)
Message de notification	L'Autorité douanière a refusé votre requête d'utilisation prolongée de la décision RTC. Vous pouvez afficher les détails du refus en cliquant sur l'onglet 'Informations complémentaires'.

Une notification est générée par le EBTI une fois que l'autorité douanière a enregistré l'octroi d'un délai de grâce d'un RTC.

Visualiser les détails de la notification en sélectionnant le bouton d'action

Visualiser les renseignements complémentaires de la notification depuis l'onglet « Renseignements complémentaires ». Si l'administration octroie une période prolongée d'utilisation, la date de fin de validité de votre RTC est mise à jour (case 4 – période de validité).





TABLEAU DE BORD

RECHERCHE D'UNE COMMU...

PROJET

PIÈCE JOINTE

BTI

Accorder la période d'utilisation prolongée de la décision RTC

Notification Renseignements complémentaires[Visualiser une décision RTC](#) Numéro de référence de la décision
RTC FRBTIFR930013-2024-BT195

Fin de la période d'utilisation prolongée 2024-11-28T00:00:00+01:00

État(s) membre(s) dans lesquels les
marchandises seront dédouanées. FR

Quantité 1

Unité de la quantité MTK

Justification

Pièces jointes	ID fichier	Description	Type de fichier
Aucun enregistrement trouvé.			

Annexe 1 – Les codes EBTI associés aux différents statuts du RTC

Tout au long de la navigation sur EBTI, des codes sont renseignés, notamment dans la partie « historique » des demandes et des décisions de RTC. Les codes apparents dans l'outil et leur signification correspondante sont repris ci-après :

Phase d'acceptation de votre demande	
71	Votre demande de RTC est enregistrée dans le système.
72	Des échantillons ou d'autres informations complémentaires concernant le produit vous ont été demandés par l'administration.
73	L'État membre dans lequel vous êtes établi est consulté.
100	Votre demande de RTC est acceptée, le CSMR estime que votre demande est a priori complète et peut être instruite en l'état.
Rejet de votre demande	
91	Rejet, car vous avez transmis une autre demande concernant des marchandises identiques à l'administration pour le compte du même demandeur.
92	Rejet, car vous êtes déjà titulaire d'une décision RTC pour des marchandises identiques.
93	Rejet, car vous avez retiré votre demande.
94	Rejet, car vous n'avez pas fourni d'échantillons ou d'informations complémentaires conformément aux conditions convenues avec l'administration.
99	Rejet pour d'autres raisons précisées dans le champ « observations » de la demande.
Phase d'instruction de votre demande	



81	Des échantillons ou d'autres informations complémentaires concernant le produit ont été demandés – phase de délivrance du RTC.
82	La délivrance d'une décision RTC est retardée, dans l'attente du résultat des discussions au sein du comité du Code des douanes.
83	Un ou plusieurs États membre·s sont/est consulté·s en cas de divergence éventuelle.
89	La délivrance d'une décision RTC est retardée pour des raisons autres que celles visées au titre des codes de statut 81 et 82. Ces raisons peuvent être précisées dans le champ « Observations » de la demande.

Délivrance de la décision

110	La décision de RTC vous est délivrée par l'administration.
------------	--

Annexe 2 – Les codes EBTI associés aux différents motifs d'invalidation ou de révocation d'un RTC

Code EBTI	Motifs d'invalidation ou de révocation
55	Annulation Les RTC sont annulés lorsqu'ils sont fondés sur des informations inexactes ou incomplètes fournies par le demandeur
61	Révocation à la suite de modifications des codes de la nomenclature douanière
62	Révocation à la suite d'arrêts de la CJUE / de mesures / d'orientations au niveau de l'UE 1) Arrêts de la CJUE 2) Règlements de classement 3) Décisions de la Commission 4) Notes complémentaires de la nomenclature combinée 5) Modifications des notes explicatives de la NC, décisions et conclusions du comité du code des douanes et indications de classement adoptées en comité 6) Modifications des notes explicatives du SH, avis de classement SH et décisions de classement SH
63	Révocation à la suite de mesures juridiques nationales
64	Révocation à la suite d'un classement erroné Ce code est utilisé lorsqu'une erreur de classement est constatée, par exemple après un examen interne, des consultations avec d'autres États membres, ou après le réexamen d'un classement à la suite d'une contestation de l'opérateur titulaire du RTC.



65	Révocation pour des motifs autres que le classement Ce code est utilisé dans le cas d'une erreur/modification dans le dossier qui n'est pas liée au classement (par exemple quand l'image jointe est erronée). L'erreur est sans incidence sur le classement des marchandises.
66	Révocation en raison de la validité limitée du code de nomenclature au moment de la délivrance
68	Révocation pour cause de changement du numéro EORI